

Alternance : quand formation et entreprise ne font qu'un !

Pour former des apprenants à la fois agiles et porteurs de compétences, le stage et l'alternance sont aujourd'hui devenus des incontournables. Une dynamique encouragée par la CCI Puy-de-Dôme qui oeuvre à créer toujours plus de passerelles entre le monde l'entreprise et celui de la formation.

Zoom sur trois entités qui ont compris depuis longtemps qu'apprendre un métier passe forcément par une immersion en entreprise. Regards croisés de l'Institut des Métiers, de l'ESC Clermont Business School et de CCI Formation.

« C'est l'entreprise qui détermine le besoin »

L'Institut des Métiers est un incontournable : 50 ans d'existence, 2000 apprenants par an, 6 filières qui vont des métiers de bouche à la vente en passant par l'hôtellerie/restauration, les métiers des soins et services à la personne, l'automobile et tout récemment les métiers du bois/scieries et 1300 entreprises partenaires. 92% du public est constitué de jeunes en post-3^{ème}, post-lycée et parfois post-parcours universitaire. Pour Fabrice Mirou, directeur général du CFA « le flux de nos apprenants doit suivre le besoin des entreprises, nous sommes en relation constante avec elles ». Une connexion favorisée par la



Fabrice Mirou
Directeur Général du CFA

plateforme mise en place par le Pôle Développement qui permet aux alternants et aux entreprises de candidater. Une première prise de contact avant de passer à des sélections notamment pour les niveaux BTS. La bonne nouvelle en ces temps moroses, c'est que 350 offres d'entreprises sont encore non-pourvues aujourd'hui faute de candidats. Et oui l'hôtellerie et la restauration préparent la reprise ! À vos CV !

Portes ouvertes l'Institut des Métiers : vendredi 26 mars - 13h30 à 16h30 ; samedi 27 mars - 9h à 12h et 13h30 à 16h30.

« La crise sanitaire accentue le besoin en compétences »

L'ESC Clermont Business School n'échappe pas à la règle : l'alternance école/entreprise est



Françoise Roudier, Directeur
Général de l'ESC Clermont BS

est une modalité très prisée quel que soit le niveau d'études. À la rentrée 2020, 550 de ses étudiants ont choisi d'intégrer en alternance des entreprises variées, notamment dans les domaines du retail, du digital, du business développement ou de la B.I. (Business Intelligence).

"La crise sanitaire a accentué le besoin des entreprises en compétences, souligne Françoise Roudier, DG de l'ESC Clermont BS. Beaucoup ont pris conscience de l'importance du digital, aussi bien dans les pratiques internes liées au distanciel, que dans leur capacité à développer leur business. Elles se tournent vers nous pour leurs recrutements d'alternants en L3, M1 ou M2."

Les programmes Bachelors et Masters de l'ESC Clermont BS sont tous accessibles en alternance.



Natacha Salmont
Directrice de CCI Formation

De plus, une agence interne de placement, créée en 2020, est la porte d'entrée pour les entreprises qui recherchent stagiaires, alternants et jeunes diplômés.

L'École est ainsi fière d'avoir développé une véritable filière vertueuse avec l'alternance : ascenseur social pour les jeunes talents et outil d'attractivité pour de nouvelles entreprises partenaires qui rejoignent les comités de pilotage des 10 filières de l'École.

« On vise l'emploi »

À CCI Formation, l'accompagnement personnalisé est de mise. Dans ce centre de formation à taille humaine, on cultive la proximité avec les candidats afin de mieux les connaître et mieux les conseiller aux entreprises à la recherche d'alternants.

« Nous prenons le temps de recruter et de placer nos alternants dans les entreprises qui leur correspondent », précise la directrice Natacha Salmont qui compte 150 alternants par an. Ici l'alternance est une véritable opportunité pour les apprenants répartis dans 10 formations tous secteurs confondus. « Grâce à l'accompagnement des équipes pédagogiques, constituées de professionnel du secteur, les alternants sont très rapidement opérationnels. Nos formations d'une durée d'un an permettent une employabilité rapide ».

Les nouveautés pour septembre : un Bachelor « Chef de projet Web et stratégie digitale » et un Bachelor « Responsable développement commercial spécialisé en immobilier » qui permettent d'obtenir un diplôme Bac+3. Le service plus pour les entreprises ? Une pré-sélection de candidats et un accompagnement à la signature.

Journée Portes Ouvertes CCI Formation : mercredi 31 mars - 14h à 17h.

Bonne nouvelle : les aides à l'apprentissage et aux contrats de professionnalisation qui sont de 8000€ pour un mineur et de 5000€ pour un majeur sont prolongées jusqu'au 31 décembre 2021



ESC Clermont BS, CCI Formation, Institut des Métiers : agir avec et pour les jeunes !

L'écosystème de formation et d'enseignement que représentent l'ESC Clermont Business, CCI Formation et l'Institut des Métiers, avec des compétences croisées et multiples, s'inscrit pleinement dans la dynamique de préparer, d'accompagner et de former la jeunesse. Le temps est long et les sources d'inquiétude sont réelles pour les étudiants, les apprentis, confrontés pour beaucoup d'entre eux au manque d'expérience en entreprise du fait des restrictions sanitaires. Ce contexte génère ainsi des réticences à intégrer des stagiaires. Il y a des secteurs d'activités particulièrement touchés par la crise comme chacun le sait bien évidemment, mais il y en a aussi d'autres qui vont bien, avec parfois des difficultés à recruter. Je crois fermement que nous devons établir la meilleure passerelle possible entre les besoins de l'entreprise et les jeunes, c'est un enjeu d'avenir !

Claude Barbin, Président de la CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole

Rejoignez-nous !



Le Fonds Mutualisé de Revitalisation du Puy-de-Dôme

Avance remboursable pour les entreprises qui présentent un projet de développement et de création d'emploi durable sur le département, le Fonds Mutualisé de Revitalisation du Puy-de-Dôme concerne tout type d'activité et toute entreprise inscrite depuis plus d'un an au registre du commerce ou au répertoire des métiers.

Comment se présente l'aide ?

Le dispositif prend la forme d'une avance remboursable (prêt à taux 0)

qui va de 15000 à 100 000 euros sur 3 ans. Un montant de 5000 euros par emploi CDI est alloué à partir de 3 emplois créés. Le FMR joue sur l'effet de levier : il renforce les fonds propres. Il doit donc être subordonné à d'autres sources de financement.

Un dispositif pour les PME/TPE qui embauchent

L'entreprise qui bénéficie de l'aide doit être dans un projet de création de 3 emplois minimum. Elle aura son siège dans le Puy-de-Dôme. Son activité industrielle, artisanale ou de

service doit permettre de mettre en place un projet qui aura un impact sur le territoire.

La CCI Puy-de-Dôme vous aide

Un opérateur est à l'écoute des entreprises pour les accompagner dans le montage, l'instruction et la présentation du dossier au comité.

Renseignements :

Pôle Appui aux PME
fmr63@puy-de-dome.cci.fr
T. 04 73 43 43 90

